



Mairie
9 rue de l'Eglise
25720 AVANNE AVENEY
Mel : mairie@avanne-aveney.com
Tel : 03 81 41 11 30

Avanne-Aveney le 20 mars 2025

A l'attention des membres du conseil municipal

Objet : Convocation

Madame, Monsieur,

Vous êtes prié (e) d'assister à la séance du conseil municipal, qui aura lieu le :

Mercredi 26 mars 2025 à 18h30
Salle du conseil municipal

Ordre du jour :

- Finances locales : convention relative à l'attribution d'un fonds de concours de la commune à Grand Besançon Métropole (travaux de voirie)
- Finances locales : Approbation du compte financier unique 2024 (Commune et Forêt)
- Domaine : déclassement de voirie en impasse sans enquête publique (rue René Paillard)
- Domaine : vente à l'amiable d'un bien immobilier communal (parcelle rue René Paillard)
- Domaine : acquisition et vente d'une partie de parcelle rue Saint-Vincent
- Domaine : acquisition de diverses parcelles (friche et forêt) appartenant à un propriétaire cédant
- Ressources humaines : mandatement du Centre de gestion de la fonction publique du Doubs afin de conclure une convention de participation dans le domaine de la santé
- Ressources humaines : suppression/création de poste (ATP1) et tableau des emplois
- Questions diverses
- Informations

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Mme Marie-Jeanne BERNABEU, maire

Destinataires : v. verso



Mairie
9 rue de l'Eglise
25720 AVANNE AVENEY
Mel : mairie@avanne-aveney.com
Tel : 03 81 41 11 30

DESTINATAIRES

M. Yohann PERRIN, Mme Danièle BRIOT, M. Jean-Michel GROS, Mme Sylvia ESSERT,
M. Laurent DELMOTTE, adjoints

Mme Laurence MALBRANQUE, Mme Cécile CAU, conseillères déléguées

Mme Marie-Chantal ROBERT, Mme France-Hélène ALIX, M. Jean-Paul ARENA, Mme
Melinda PHILIPPE, Mme Nary ROSSI, M. Luis DO ROSARIO CALÇADA M. Sébastien
LAFFAGE COSNIER M. Eric BOTHOREL M. Mounir-Tant LOUALI Mme Elinda KIM
Mme Céline BAGUE conseillers municipaux

En vertu de la délibération n°2020-20 du 27 mai 2020 relative aux modalités de convocation des membres du conseil municipal, la convocation et l'ordre du jour sont transmis par voie électronique.